

SIX NOUVELLES MONNAIES POUR LA VALLÉE DE L'HÉRAULT

Jean-Claude Richard Ralite

Cet article publie six nouvelles monnaies pour la vallée de l'Hérault. Leur présence à proximité de territoires attribués aux Rutènes provinciaux est un apport nouveau aux problèmes posés par les peuples qui avant ou après la conquête romaine de 121-118, se trouvaient soit à l'extérieur de la Provincia soit incorporés à cette nouvelle province.

Les six monnaies que nous présentons, dont 4 sont en argent et 2 en bronze, s'inscrivent parmi les frappes de la Gaule méditerranéenne. La provenance de ces monnaies est Saint Saturnin de Lucian, commune située dans le département de l'Hérault (1). Les monnaies d'argent (1 à 4), dites à la croix et assimilées, à flan quadrangulaire, témoignent d'une technique de frappe typique des frappes indigènes de la zone méridionale du massif central, consistant à frapper individuellement les flans vierges (Larozas, 2006), toujours moins large que le motif gravé sur le coin monétaire, ce qui constitue la principale difficulté pour l'étude de ce monnayage. Quant aux monnaies de bronze (5 et 6), la première montre l'influence massaliote à l'ouest du Rhône, la seconde est un nouvel exemple de la présence du monnayage carthaginois dans le même espace géographique.

Les monnaies sont décrites ci-dessous.

1 : Drachme au cheval (Rutènes) voir annexes, Fig. 1.

2.12 g ; Saint Saturnin de Lucian (Hérault)
Savès 455 ; LT 3571 ; Dictionnaire : RUT-279 ; CL-054.

A/ Tête à gauche avec le nez bouleté. Présence de torque sous la tête. Motifs arciformes devant le visage. Grènetis de points séparés et liés.

R/ Cheval à gauche, patte antérieure droite levée. Pattes de l'animal articulées, bride partant de la tête. Disque pointé au-dessus du cheval. Grènetis de points séparés et liés.

2 : Drachme au sanglier (Rutènes) voir annexes, Fig. 2.

2.24 g ; Saint Saturnin de Lucian (Hérault)
Savès 447 ; LT Absent ; Dictionnaire : RUT-207 ; CL-036.

A/ Tête à gauche. Chevelure composée de deux arcs striés.

R/ Sanglier à gauche. Lunule au-dessous et au-dessus de l'animal. Grènetis de points séparés.



3 : Drachme au sanglier (Rutènes) voir annexes, Fig. 3.

2.14 g ; Saint Saturnin de Lucian (Hérault)
Savès 454 ; LT Absent ; Dictionnaire : RUT-277 ; CL-051.

A/ Tête à gauche. Chevelure bouclée. Grènetis pointé.

R/ Sanglier à gauche. Spirale au-dessous et au-dessus de l'animal.

4: Drachme « bouclé du Causé » (Sotiates ?)

2.52 g ; Saint Saturnin de Lucian (Hérault)
Savès 238 ; LT 3015 ; Dictionnaire : DCR-215.

A/ Tête à gauche. Chevelure représentée par une seule rangée curviligne d'esses entrelacées.

R/ Croix bouletée au centre, formée de quatre cantons : une esse au 1er canton, un anneau pointé relié à un point au-dessus et un autre au-dessous au 2e canton.

5 : Bronze au taureau passant

1.60 g ; Saint Saturnin de Lucian (Hérault)
LT Absent ; Dictionnaire : PBM-67.

A/ Tête laurée d'Apollon à gauche.

R/ MAZZA au-dessus du taureau passant.

6 : Bronze carthaginois.

4.96 g ; Saint Saturnin de Lucian (Hérault)
Alexandropoulos 366-368.

A/ Tête à gauche.

R/ Cheval galopant à droite.

A l'exception du n° 6, les cinq autres monnaies sont connues par plusieurs lieux de découvertes dans cette même zone. La monnaie n° 1 a fait l'objet d'un récent article de synthèse (Feugère, 2008) qui fixe la localisation principale des points de découverte —le centre Hérault— et propose une attribution : aux Rutènes provinciaux, et une datation 125-75 av J.-C. réduite par le Dictionnaire 2011 à 100-50 avant J.-C.

Les monnaies n° 2 et 3 relèvent des types dits du trésor de Goutrens (trésor de 1.500 monnaies et 4 kilogrammes d'argent en lingots en forme de baguettes, découvert en Aveyron en 1867) qui offrent un sanglier au revers et dont les techniques de frappe sont identiques à celles des monnaies dites « à la croix ». Le

Dictionnaire les attribue aux Rutènes et propose une datation entre 70 et 50 avant J.-C.

Pour ces trois monnaies, nous présentons les figure 1, 2 et 3, qui ont été réalisées par C. Lopez (2) (Lopez, 2011). On sait que pour de nombreuses monnaies dont, en Gaule, celles dites « à la croix » ; il est fréquent qu'apparaissent des défauts issus d'un coin monétaire usé ou de marques involontaires laissées par des accidents de frappe ou des éclats de métal. Ces marques distinctives (grènetis irrégulier, coin monétaire fissuré, etc.) permettent d'associer un coin monétaire aux monnaies qu'il a frappées, ce que J.-B. Colbert de Beaulieu a appelé la « caractéroscopie ».

Ainsi, en se fondant sur ces marques caractéristiques, par superposition informatique de monnaies issues d'un même coin, la gravure originale est restituée dans son intégralité, tout en conservant les éventuels défauts de matrice et les accidents de gravure. De proche en proche, ce long travail, facilité aujourd'hui par les ordinateurs, permettra de disposer d'une représentation complète de l'image gravée sur un coin qui, en raison de l'exigüité du flan, n'imprimait qu'une partie de l'avvers et/ou du revers.

La monnaie n° 4 relève du type dit « du Causé » (du nom d'un trésor de 714 monnaies découvert dans le Tarn-et-Garonne en 1899) et est attribuée aux Volques Tectosages ou à l'un des peuples qui en étaient proches. La datation proposée par le Dictionnaire est : 150-75 avant J.-C.

Le petit bronze n° 5 a été pendant longtemps attribué à Marseille en raison de la présence au-dessus du taureau passant de la légende en lettres grecques : *massa*. Nous avons proposé (Richard, 1993) de considérer cette émission sous influence massaliète, certes, comme une production d'un atelier de la rive droite du Rhône (Nîmes, autre(s) site(s) ?) au moment où des territoires ont été concédés à Marseille par Pompée. Ces émissions se placeraient alors dans le second quart du Ier siècle avant J.-C.

Enfin, la monnaie n°6 aurait pu échapper à une identification, en raison de son état, si nous n'avions pas gardé le souvenir d'un autre

exemplaire mis au jour à Lattes dans les fouilles du Groupe archéologique Painlevé et que nous avons publié en 1978 (Richard, 1978, inventaire n° 161). Cette monnaie punique ou d'imitation J. Alexandropoulos (p.268, n° 24) la place dans la phase siculo-punique (400-300 av. J.-C.) mais l'attribue à un atelier indéterminé ce qui peut laisser penser à une période légèrement postérieure. On ne peut plus adopter, du moins pour notre région, l'idée d'une circulation de ces monnaies seulement au Ier siècle avant J.-C. car si les exemplaires publiés par B. Fischer (Fischer, 1978) découverts loin des berges de la Méditerranée peuvent y être parvenus seulement dans ce siècle, la situation des régions côtières est différente et, peu à peu, de nouveaux

exemplaires, découverts en stratigraphie, permettent d'envisager leur présence à la fin du IIIème ou au début du IIème siècle avant J.-C.

La présence de ces monnaies en centre Hérault et à proximité de territoires attribués aux Rutènes provinciaux (3) est donc un apport nouveau aux problèmes posés par les peuples qui avant ou après la conquête romaine de 121-118, se trouvaient soit à l'extérieur de la Provincia soit incorporés à cette nouvelle province, comme les Rutènes dits justement « provinciaux ». Il était donc bienvenu de faire connaître ce petit ensemble heureusement préservé.



Fig. 1: (Lopez 2010) : Reconstitution du type "au cheval"



Fig. 2 : (Lopez 2011, Fig. 78) : Reconstitution du type "au sanglier"



Fig. 3 (Lopez 2011, Fig. 82) : Reconstitution du type "au sanglier et spirales"

NOTES

(1) Nous remercions M. M. Vidal d'avoir bien voulu nous communiquer ces monnaies.

(2) M. Lopez a bien voulu nous autoriser à donner ces trois figures qui ne constituent qu'un exemple, parmi d'autres, de son ouvrage de 2011. Nous espérons poursuivre une collaboration aussi fertile et nous le remercions de sa confiance.

(3) Les questions relatives aux tracés des frontières entre les peuples gaulois sont

particulièrement complexes. Dedet 2000 et les deux ouvrages qui viennent de paraître : Trintignac 2011 et Rutènes 2011 permettent pour les cités des Rutènes et des Gabales une mise à jour des problèmes. Les questions principales restent de savoir si les limites de ces cités telles qu'on les dessine aujourd'hui correspondent à un état augustéen, césarien ou de l'époque de l'Indépendance. Pour cette dernière, le doute doit être général.

BIBLIOGRAPHIE

ALEXANDROPOULOS, J. (2007), *Les monnaies de l'Afrique antique, 400 av .J.-C - 40 ap. J.-C.*, Toulouse.

DEDET B. (2000), *Aspects de l'âge du fer dans le Sud du massif Central*, Lattes = Actes du XXI^e colloque international de l'Association Française pour l'âge du Fer, Conques-Montrozier, 1997, ouvrage collectif sous la direction de B. Dedet, Ph. Gruat, G. Marchand, M. Py et M. Schwaller.

DE LA TOUR H. (1892), *Atlas de monnaies gauloises*, Paris.

FEUGÈRE M. (2008), Le monnayage gaulois BnF 3571/72 et les origines préromaines de la cité de Béziers, *Revue Numismatique*, p.185-208.

FEUGÈRE, M. et PY, M. (2011), *Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne*, Montagnac-Paris.

FISCHER B (1978), *Les monnaies antiques d'Afrique du Nord en Gaule*, Paris.

LAROZAS C. (2006), Technique de fabrication des monnaies dites "découpées au burin". *Cahiers numismatiques* 43, n°168, p. 9-22.

LOPEZ C. (2011), *Reconstitutions d'empreintes – Les monnaies attribuables aux Rutènes*. Editions VIIRIA, Montpellier.

LOPEZ C. (2010), Révélation de deux nouveaux avers pour la drachme "au cheval et au fleuron". *OMNI, revue numismatique n°2*. Editions VIIRIA, Montpellier, p. 11-14.

RICHARD J.-C. (1993), Les monnaies de bronze « au taureau passant » : quelques réflexions, une proposition, *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, 48, 1993, p.634-636.

RICHARD J.-C (1978), Les monnaies du site antique de Lattes (Hérault) 1964-1975, *Acta Numismatic*, 8, 1978, p.47-87.

Rutènes (2011). Actes du colloque de Rodez (sous presse) : *Les Rutènes, du peuple à la cité, de l'indépendance à l'installation dans le cadre romain (150 av .J.-C.-100 ap. J.-C.)*, Rodez-Millau 2007.

SAVÈS G. (1976), *Les monnaies gauloises "à la croix" et assimilées du Sud-Ouest de la Gaule*, Toulouse.

TRINTIGNAC A. (2011), *Javols-Anderitum (Lozère), chef-lieu de la cité des Gabales : une ville romaine de moyenne montagne, Bilan de 13 ans d'évaluation et de recherche (1996-2008)*, Montagnac, ouvrage collectif sous la direction de A.Trintignac, E.Marot et A.Ferdière.



Achat - Vente monnaies et billets

Or et métaux précieux

Achat - Vente de livres spécialisés

Vente de matériel pour numismates

www.hugon-numismatique.fr

Hugon Numismatique
07, rue boucarié
Place de la vieille Poste
34110 Frontignan



Tél. : 09.53.73.88.70
Port. : 06.50.19.32.91
Fax : 09.58.73.88.70

contact@hugon-numismatique.fr

FR 02 510 401 128